

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
26 - DRÔME

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

ID : 026-212600431-20200625-DELIB17_2020-DE



Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	1
• exclus	0

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 25 juin 2020 à 19 heures 00

Date de convocation :
17 juin 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°17.2020

Désignation délégués
RAO

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques,
DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc,
MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, THIRIOT Christian.
Excusé : MILLET Jérôme (a donné pouvoir à BLAIN Bruno).

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu, avec le renouvellement du conseil municipal, de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune de Beauvoisin au Syndicat Intercommunal des eaux Rhône Aygues Ouvèze (RAO).

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés désigne :

Délégués titulaires :

- CORNAND Jean-Jacques,
- NOUVEL Alain

Délégués suppléants :

- BLAIN Bruno
- THIRIOT Christian

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

Berser
Levrault

ID : 026-212600431-20200625-DELIB17_2020-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfec

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 25 juin 2020

Le Maire, Christian THIRIOT

